

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 8

Artikel: Pertes hivernales 2022/2023
Autor: Grossenbacher, Sarah / Charrière, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1082000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pertes hivernales 2022/2023

Sarah Grossenbacher, rédaction Schweizerische BienenZeitung
Jean-Daniel Charrière, Centre de recherche apicole Agroscope
Traduction : Evelyne Fasnacht, Agroscope

Après une forte augmentation des pertes de colonies au cours de l'hiver 2021/2022, davantage de colonies d'abeilles ont survécu à l'hiver dernier.

Pour déterminer comment les colonies d'abeilles ont passé l'hiver, apisuisse réalise chaque année une enquête en ligne en collaboration avec le Centre de recherche apicole (CRA) d'Agroscope. Une grande partie des questions proviennent du réseau international de recherche COLOSS, dans lequel la Suisse est représentée par le CRA. Les données peuvent ainsi être comparées et analysées ultérieurement avec celles d'autres pays.

1451 apiculteurs et apicultrices avec un total de 1711 ruchers ont participé cette année à notre enquête. Au moment du nourrissage, ils s'occupaient de 23 765 colonies de production et jeunes colonies. La part des jeunes colonies représentait 34,5%.

Le jour de référence pour la mise en hivernage est le 1^{er} octobre ; à la sortie d'hivernage, c'est le nombre de colonies au 1^{er} avril qui est pris en compte.

Aperçu des types de pertes

Les colonies d'abeilles peuvent mourir à différents moments et pour différentes raisons. Ces dernières figurent sur l'illustration 1. Ainsi, il se peut que les premières pertes soient déjà

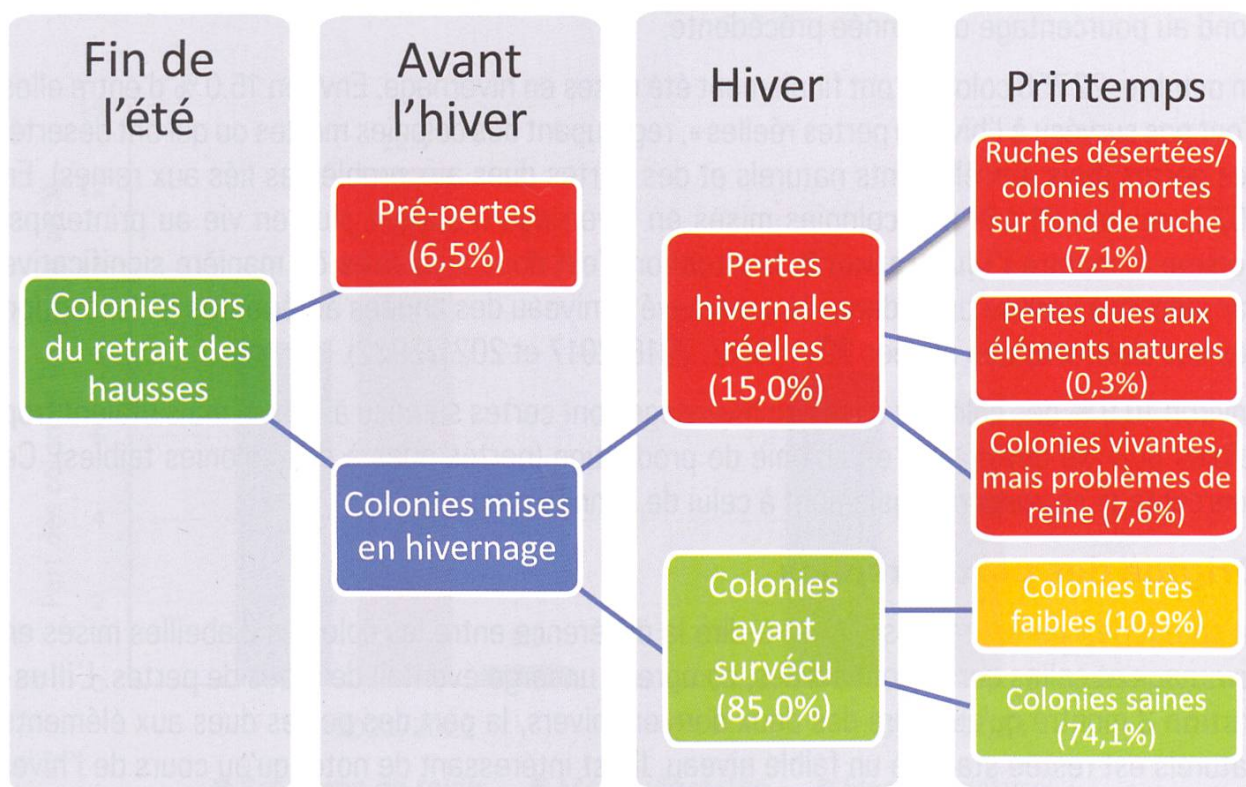


Illustration 1 : Aperçu des différents types de pertes ainsi que du pourcentage de chaque type de pertes au cours de l'hiver 2022/2023.

enregistrées entre le retrait des hausses et la mise en hivernage en octobre. Celles-ci sont appelées « pré-pertes ».

Les colonies qui meurent en hiver, c'est-à-dire entre la mise en hivernage le 1^{er} octobre et la sortie d'hivernage le 1^{er} avril, sont appelées « pertes réelles » et réparties en trois sous-catégories. La première sous-catégorie « ruches désertées et abeilles mortes sur le fond de la ruche » comprend toutes les colonies qui sont mortes en raison d'un affaiblissement, par exemple le manque de nourriture, les virus ou une infestation par le varroa. Selon la température, les abeilles affaiblies quittent la ruche et l'apiculteur se retrouve devant une ruche vide, « désertée ». Il se peut également que les abeilles ne puissent plus quitter la ruche, ce qui explique que des abeilles mortes se trouvent en masse sur le fond de la ruche. Les autres sous-catégories sont les « dommages dus aux éléments naturels » (par exemple une tempête) ainsi que les « problèmes liés aux reines ». Dans cette dernière catégorie, la colonie a certes survécu, mais ne peut plus se développer en raison de l'absence de reine ou d'une reine bourdonneuse.

A noter que certaines colonies survivantes, même si elles ont une reine, peuvent être trop faibles pour se développer en une colonie de production forte et profiter de la miellée de printemps. On parle alors de « pertes dues à des colonies faibles ».

Pertes hivernales 2022/2023

Vous trouverez également dans l'**illustration 1** les pourcentages des différents types de pertes. Après le retrait des hausses, les apiculteurs et apicultrices ayant participé à l'enquête se sont occupés de 23 765 colonies de production et jeunes colonies. Jusqu'à la mise en hivernage le 1^{er} octobre 2022, 1528 de ces colonies sont mortes, ce qui représente 6,5 % et correspond au pourcentage de l'année précédente.

En octobre, 22 758 colonies ont finalement été mises en hivernage. Environ 15,0 % d'entre elles n'ont pas survécu à l'hiver (« pertes réelles », regroupant des colonies mortes ou qui ont déserté, des pertes dues aux éléments naturels et des pertes dues aux problèmes liés aux reines). En 2022, environ 21,4 % des colonies mises en hivernage n'étaient plus en vie au printemps. Comme le montre l'**illustration 2**, la situation s'est donc améliorée de manière significative par rapport à l'année précédente et a retrouvé le niveau des années antérieures (à l'exception des cas aberrants des années 2011/2012, 2016/2017 et 2021/2022).

Environ 10,9 % des colonies mises en hivernages ont certes survécu à l'hiver, mais étaient trop faibles pour se développer en colonie de production (pertes dues à des colonies faibles). Ce pourcentage correspond également à celui de l'année précédente.

Origine des pertes réelles

La catégorie « pertes réelles », c'est-à-dire la différence entre les colonies d'abeilles mises en hivernage et celles qui en sont sorties, comprend un large éventail de types de pertes. L'**illustration 3** montre qu'au cours des deux derniers hivers, la part des pertes dues aux éléments naturels est restée stable à un faible niveau. Il est intéressant de noter qu'au cours de l'hiver 2022/2023, la part des pertes dues à des colonies présentant des problèmes liés aux reines était légèrement plus élevée que la part des pertes de colonies qui ont déserté ou sont mortes.

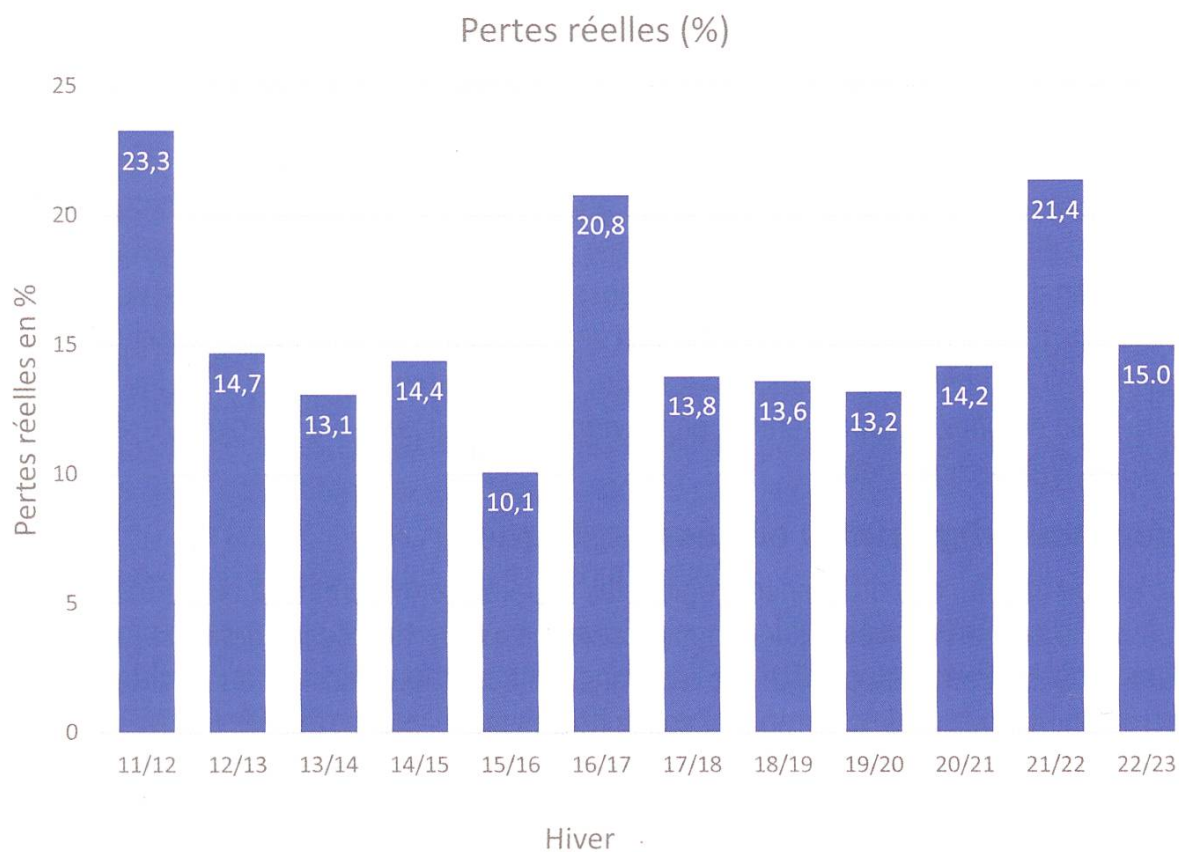


Illustration 2 : Pertes hivernales réelles sur les 12 dernières années.

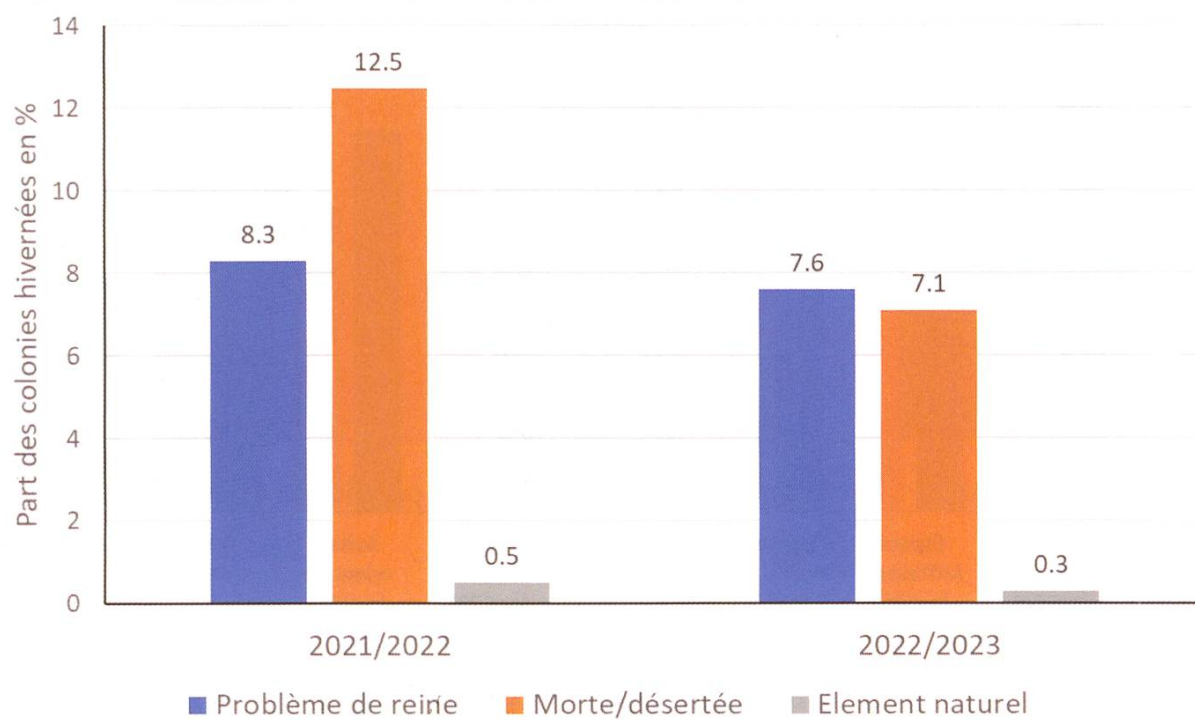


Illustration 3 : Origine des pertes réelles

Cette dernière catégorie était nettement plus importante l'année précédente et représentait plus de la moitié des pertes hivernales réelles.

Traitements

La tendance montre que les colonies qui ont été traitées contre les acariens dès le mois de juillet présentent moins de pertes que celles qui ont été traitées seulement en août. Pour les traitements d'hiver, c'est la voie médiane - c'est-à-dire ni trop tôt ni trop tard - qui a été la plus efficace afin de cibler au mieux la période sans couvain : ainsi, avec 13,2 %, les pertes réelles sont les plus faibles pour les colonies traitées en novembre. Les pertes sont du même ordre de grandeur pour les colonies traitées en décembre (14,3 % de pertes réelles). Pour les traitements effectués en octobre, respectivement en janvier, le taux de pertes a été plus élevé (15,2 % en octobre et 17,8 % en janvier).

Différences régionales et géographiques

Cette année encore, des différences régionales apparaissent. Comme la quantité de données par canton était parfois très faible, nous présentons les pertes réelles dans les sept grandes régions de Suisse définies par l'Office fédéral de la statistique ainsi qu'au Liechtenstein (voir illustration 4). Avec 10,8 %, la région Espace Mittelland (cantons : BE, FR, SO, NE, JU) a enregistré les pertes les plus faibles. Les pertes les plus importantes ont été enregistrées en Suisse centrale (cantons : LU, UR, SZ, OW, NW, ZG) avec 19,4 %, au Tessin avec 18,5 % et dans le nord-ouest de la Suisse avec 17,5 % (cantons : BS, BL, AG).

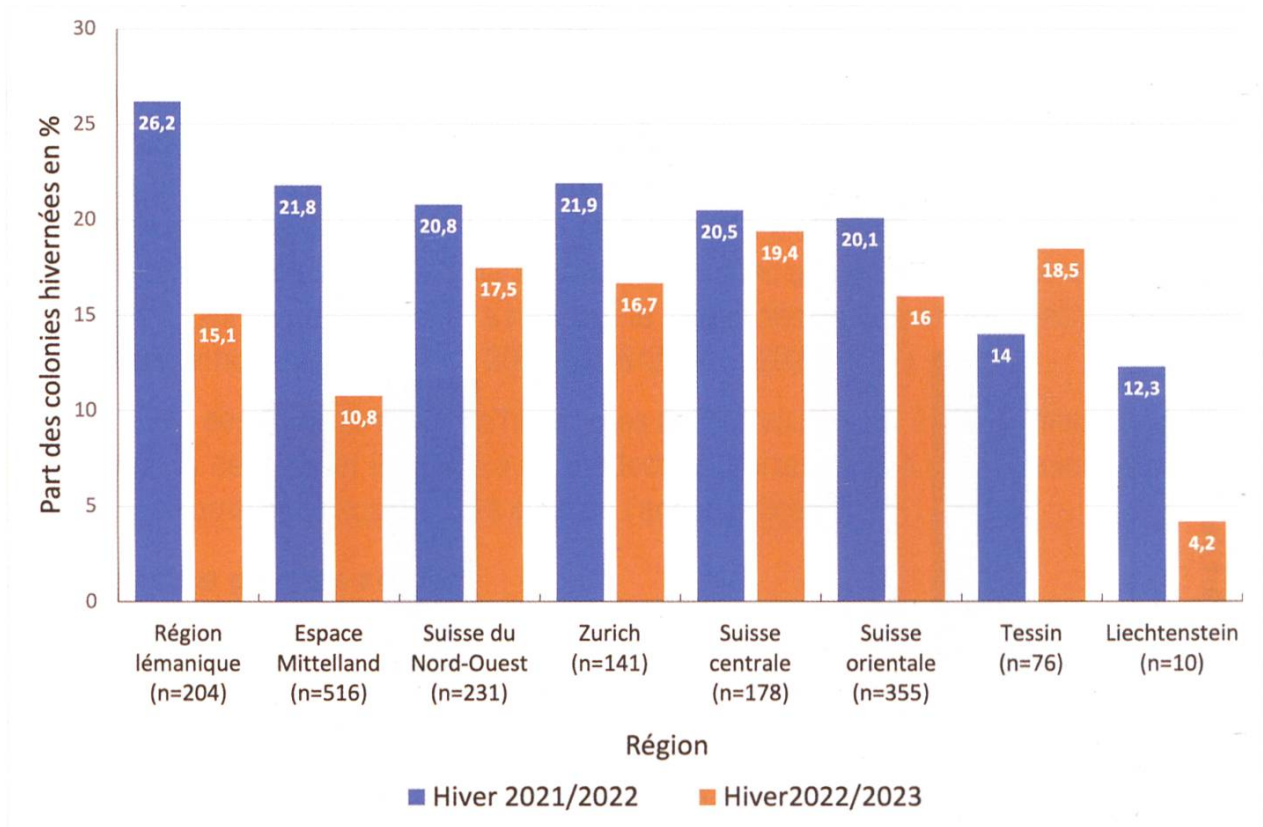


Illustration 4: Pertes réelles par région

L'année dernière, le Tessin a enregistré les pertes les plus faibles, tandis que la Région lémanique (VS, VD, GE) a connu les pertes les plus élevées (26,2%). Cette année, elle se situe proche de la moyenne suisse avec 15,1%. Une tendance à l'amélioration est observée dans tous les cantons, à l'exception du Tessin, où l'on constate une détérioration par rapport à l'hiver précédent. Avec seulement 77 ruchers, la quantité de données est toutefois trop faible pour pouvoir dégager une tendance claire. Il en est de même pour la Principauté du Liechtenstein, avec seulement 10 ruchers annoncés. En Suisse centrale, la comparaison des deux hivers ne montre aucune différence significative. Autrement dit, les pertes réelles y restent relativement élevées (20,5% l'année précédente).

Afin d'évaluer l'impact de l'altitude sur les pertes réelles, les sites apicoles ont été répartis en trois groupes: les ruchers situés entre 50 et 499 m d'altitude forment le groupe « zone de plaine » qui comprend 591 ruchers. Les emplacements situés à une altitude un peu plus élevée, c'est-à-dire entre 500 et 999 m d'altitude, ont été classés dans le groupe « moyenne montagne ». Avec 972 ruchers, il s'agit du groupe le plus important. Le groupe le plus petit (148 ruchers) est celui de la « zone alpine » située à des altitudes allant de 1000 à 1800 m.

Dans l'ensemble, les pertes réelles sont, comme les années précédentes, plus faibles dans la zone alpine qu'en moyenne montagne et en zone de plaine. Il y a également une différence significative entre la moyenne montagne et la zone de plaine; en d'autres termes, les colonies situées en moyenne montagne ont eu tendance à mieux passer l'hiver cette année que celles situées en zone de plaine (voir illustration 5).

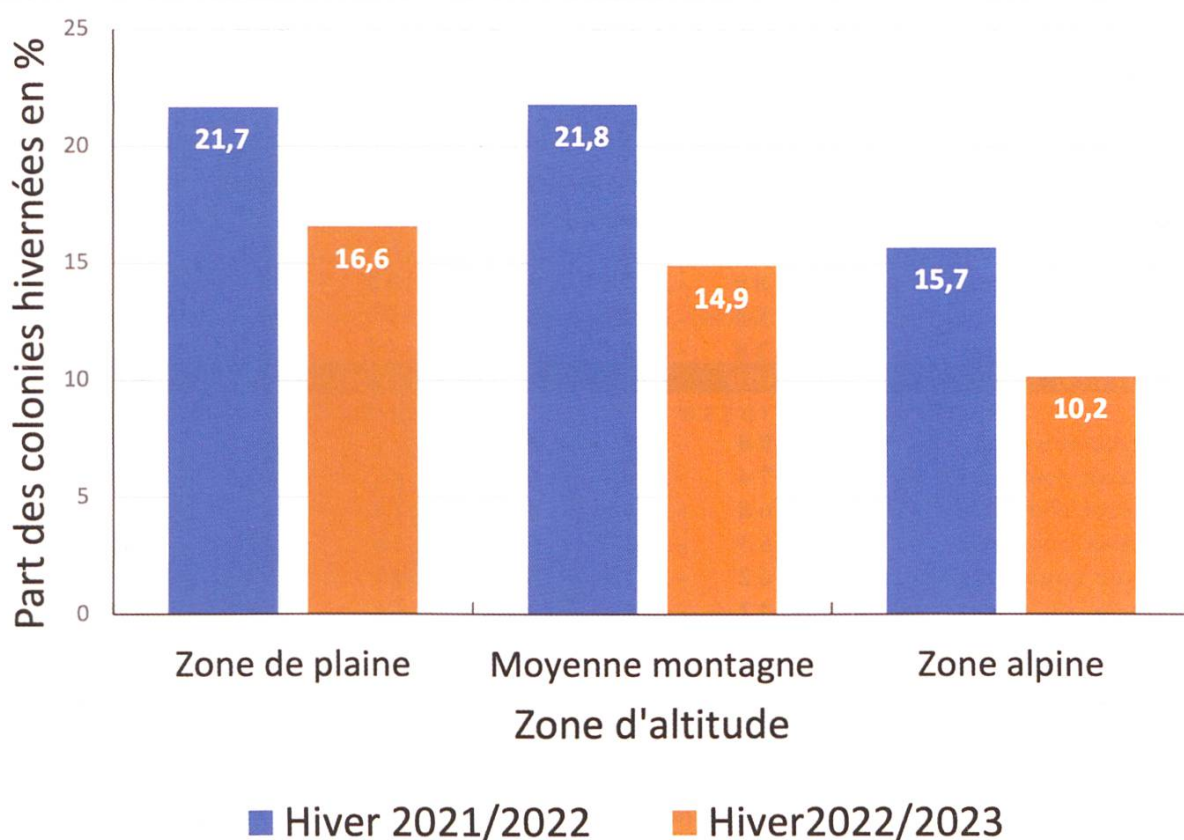


Illustration 5: Les pertes réelles en zone de plaine (50 - 499 m), en moyenne montagne (500 - 999 m) ainsi qu'en zone alpine (1000 à 1800 m).

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les apiculteurs et apicultrices qui ont pris le temps de répondre consciencieusement aux nombreuses questions de notre enquête. Un grand merci également à Samuel Rohner et Nino Zubler qui ont compilé les données de l'enquête et les ont préparées pour l'évaluation.

Gagnants

Parmi les participants, un tirage au sort a désigné les personnes gagnant chacune un carton de couvercles de pot de miel ou un bon d'achat de 200 francs auprès du shop de BienenSchweiz. Les gagnants sont :

- Roger Buser, Unteres Aaretal
- Karl Arnold, Bienenfreunde am See
- Bastian Chambettaz, Orbe
- Fredy Staudacher, Unteres Aaretal
- Lucia Salmina, Valle Maggia

Publicité

FRANCO DOMICILE - TOUT COMPRIS									
<i>Bocaux à miel en verre, large ouverture, forme basse, avec couvercles à fermeture baïonnette imprimés</i>									
Livrés à domicile					Livrés à domicile - prix pour palettes				
1 Kg avec couvercle	1.46	1.19	1.04	-.95	-.89	-.85	-.80	Sur demande	carton
1/2 Kg avec couvercle	1.28	1.02	-.86	-.79	-.60	-.57	-.54		
1/4 Kg avec couvercle	1.12	-.91	-.80	-.70	-.56	-.52	-.49		
1/8 Kg avec couvercle	-.90	-.89	-.77	-.68	-.48	-.44	-.42		
50 g avec couvercle	-.86	-.80	-.72	-.65	-.47	-.42	-.40		
Couvercle seulement	-.45	-.38	-.36	-.34	-.24	-.23	-.19		
Dès pièces	150	300	500	1000	1 Pal	2-5	6-10	+11	
Retirés à Chiasso					Retirés à Chiasso - prix pour palettes				
1 Kg avec couvercle	-.96	-.90	-.88	-.84	-.81	-.77	-.72	Sur demande	carton
1/2 Kg avec couvercle	-.79	-.74	-.70	-.66	-.55	-.53	-.50		
1/4 Kg avec couvercle	-.74	-.68	-.64	-.59	-.49	-.47	-.46		
1/8 Kg avec couvercle	-.70	-.63	-.61	-.57	-.45	-.41	-.40		
50 g avec couvercle	-.68	-.62	-.57	-.55	-.42	-.39	-.38		
Couvercle seulement	-.36	-.32	-.30	-.29	-.21	-.19	-.17		
Le prix est entendu pour bocaux de même grandeur									
Livraison + 3 jours - cargo domicile					1 Kg	98 emballages de 12 pièces = 1'176 p			
Pour retirer la marchandise s'annoncer au ☎ S.V.P.					1/2 Kg	96 emballages de 25 pièces = 2'400 p			
Livrés à domicile = coût de transport + TVA compris					1/4 Kg	99 emballages de 24 pièces = 2'376 p			
Échantillons gratuits sur demande - Facture 20 jours net					1/8 Kg	80 emballages de 35 pièces = 2'800 p			
D'autres pots en verre (forme/capacité) selon votre exigence					50 g	54 emballages de 54 pièces = 2'916 p			
					1 palette				
					091 647 30 84				
					crivelliimballaggi@hotmail.com				
					Crivelli Emballages Chiasso				



apisuisse

Quelques minutes ...

... C'est le temps nécessaire pour répondre à l'enquête apisuisse. Apportez votre contribution et participez du même coup à un tirage au sort.

apisuisse met sur pied deux enquêtes par Internet chaque année. Celle de printemps concerne les pertes de colonies et celle d'automne les récoltes de miel. Notre souhait serait que au moins 10% des apiculteurs suisses y participent. Peu importe si l'apiculteur s'occupe de deux ou cent ruches. Ce qui est important par contre, c'est qu'il soit disposé à participer aux enquêtes durant quelques années car c'est une condition pour obtenir une image fiable de l'évolution dans le temps.

**Vous pouvez vous inscrire sur notre page Web jusqu'au 31.8.2023:
www.abeilles.ch/recensement**

Début septembre, vous recevrez par e-mail un message vous permettant d'accéder à l'enquête. *Les personnes qui ont déjà participé par le passé à une telle enquête sont déjà enregistrées et recevront automatiquement l'accès à ce nouveau recensement. Une réinscription n'est donc pas nécessaire pour ces apicultrices et apiculteurs.*

Un tirage au sort récompensera 5 participants avec un carton de couvercles (800 pièces) d'une valeur de 240.- . Les gagnants de l'enquête de printemps 2023 sont: Bastian Chambettaz, Orbe / Lucia Salmina, Valle Maggia / Roger Buser, Unteres Aaretal / Karl Arnold, Bienenfreunde am See / Fredy Staudacher, Unteres Aaretal.

apisuisse, Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell, Tel. 071 780 10 50
www.abeilles.ch, sekretariat@apisuisse.ch